

Lettres ouvertes de l'équipe éducative du lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi,

Aujourd'hui, jeudi 4 Octobre 2018, la grande majorité de l'équipe éducative du lycée Georges Brassens a décidé de se mettre en droit de retrait suite à l'incendie qui s'est produit samedi 29 Septembre.

Rappel des faits :

Samedi, un incendie s'est déclaré dans une salle de stockage de physique du 1er étage, qui s'est ensuite propagé dans une salle attenante. Une importante fuite d'eau ayant ruisselé jusqu'à la cour s'est produite au même moment. Les pompiers ont maîtrisé l'incendie mais ont dû casser vitres et portes du premier étage. Celui-ci est donc inutilisable et condamné jusqu'au déménagement dans les préfabriqués. Cet incendie s'est produit dans un établissement amianté.

Les informations orales qui nous parviennent sont contradictoires et très inquiétantes :

- les expertises réalisées par la région contredisent les protocoles mis en place l'an passé : en effet, elles ont été faites fenêtres ouvertes alors que les experts nous avaient recommandé de faire celles-ci portes et fenêtres fermées pour ne pas fausser les résultats. Nous avons à l'heure actuelle aucune information écrite sur les nouveaux rapports d'expertises.
- pour les infiltrations liées au dégât des eaux, un simple contrôle visuel a été effectué après l'incendie et a conclu à un flocage sec. Or un nouveau contrôle effectué dans la salle 7 (situé sous le foyer de l'incendie) ce mercredi 3 octobre a montré que le faux-plafond a changé d'aspect. La salle a été condamnée.
- Les causes de l'incendie sont toujours inconnues : il semble être accidentel et le dégât des eaux ferait suite à l'incident.

A l'heure actuelle, nous sommes inquiets de la réouverture si rapide de l'établissement alors que les expertises et le travail des commissions sont toujours en cours. Nous réaffirmons notre sentiment d'insécurité et de danger. Nous sommes dans l'incertitude face à l'évolution inquiétante des réponses que l'on nous apporte.

L'historique des incidents (voir historique ci-joint) au lycée Georges Brassens a montré que la Région et le Rectorat ne prenaient pas assez en considération la santé et la sécurité des élèves et du personnel.

Nous demandons toujours le passage, dans les plus brefs délais, d'une autorité indépendante (commission départementale de sécurité et CHSCTA) pour garantir que les locaux sont sains pour élèves et personnels.

Nous avons demandé à reprendre nos cours au plus vite dans des locaux sécurisés.

L'équipe éducative du lycée Georges Brassens

Nous mentionnons ici l'historique des incidents qui ont pu se produire à la cité scolaire ces dernières années :

→ Décembre 2013 : **effondrement du sol** devant le CDI.

→ Décembre 2013 : **trou dans sol du parking** effectué lors d'un sondage et non rebouché qui a entraîné la chute d'un professeur entraînant une double fracture.

→ 2015 : le DTA (Diagnostic technique Amiante) évoquait **une absence d'amiante dans le lycée** et l'état du flocage des plafond de niveau 2 sur 3 (dégradé).

→ Octobre 2015 : **chute d'un morceau du plafond du gymnase** pendant un cours d'EPS

→ Octobre 2015 : **chute d'un élève à cause d'une marche d'un escalier cassée** et se fait plâtrer à la cheville pour sa blessure.

→ Mars 2016 : **dysfonctionnement de la ventilation** : débit d'air insuffisant dans certaines salles, très bruyante, des analyses ont montré une qualité de l'air inquiétante.

Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=FS6vLHARboQ&t=5s>

→ Juin 2016 : **effondrement du sol** juste devant le bâtiment du lycée qui a exigé la fermeture du lycée par le préfet à quelques jours du bac (alors que nous étions centre d'examen)

→ Début d'année 2017 : **fissures et infiltration d'eau** dans le CDI (remarqué au moins en 2013 voire avant?)

→ Fin 2017/début 2018 : **incident amiante** : chute de faux plafond dans la salle 320 et présence d'amiante dans l'air (taux 2 fois supérieur à la moyenne), condamnation de plusieurs salles.

Lien vidéo :

- <https://www.facebook.com/BFMParis/videos/amiante-au-lyc%C3%A9e-brassens-de-villeneuve-le-roi/1620273051397447/>

- <https://www.youtube.com/watch?v=gJgLutXHG8>

Le nouveau DTA met en évidence la **présence d'amiante dans la majorité des flocages du lycée** mais **remonte l'état du flocage au niveau 1 sur 3 (bon état)** contre 2 sur 3 (dégradé) dans le dernier DTA de 2015.

→ Octobre 2018 : **Déclaration d'un incendie** d'origine inconnue au premier étage du lycée et endommagement d'une canalisation d'eau ayant entraîné une inondation

A cela s'ajoutent multiples problèmes liés à des dégradations permanentes et des problèmes sanitaires dans le collège.